Sentier des planètes (version longue)

Cruis

Sentier des planètes (Francesca Jeanparis - CCPFML)

Sur les crêtes de Lure, vous serez un peu plus près des astres. Ce sentier pédagogique et ludique vous entraîne dans un voyage à l'échelle du système solaire, dans une version longue destinée aux bons marcheurs.

Depuis la station, un aller-retour sur les crêtes de Lure vous attend, avec une vue omniprésente sur les Alpes et les massifs provençaux. Marquée par des pauses sur le thème de l'astronomie, cette randonnée sportive vous invite à la découverte de 7 planètes.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 5.5 km

Difficulté : Facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Espace naturel protégé, Sentier de découverte

Itinéraire

Départ : Station de Lure, Saint-Etienne-les-Orgues
Arrivée : Station de Lure, Saint-Etienne-les-Orgues
Balisage : GR®

1. **Station de Lure** (1 575 m) - Rejoindre le "Stade de Neige" en passant devant le bâtiment "Le Caillou" ( ). Le panneau se trouve sur la gauche vers les tables de pique-nique. Remonter le sentier en direction du "Ponchon du Roux", qui est ponctué de poteaux en bois contenant chacun une explication sur une planète.
2. **Ponchon du Roux** (1 650 m) **-** Remonter la piste à droite en direction du "Sommet de Lure" en suivant bien les poteaux. Arrivés sur un parking en bord de route, continuer à remonter le sentier jusqu'aux crêtes, en direction de "Les Relais".
3. **Les Relais** (1 800 m) - Gravir le sentier en suivant les poteaux qui jalonnent les crêtes, jusqu'au "Sommet de Lure". Longer ensuite les crêtes en descente jusqu'au "Pas de la Graille" en passant par les "Crêtes de Lure", tout en profitant de la vue.
4. **Pas de la Graille** (1593 m) - Depuis ce point, Le retour se fait par le même chemin qu'à l'aller.

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

Sur votre chemin...

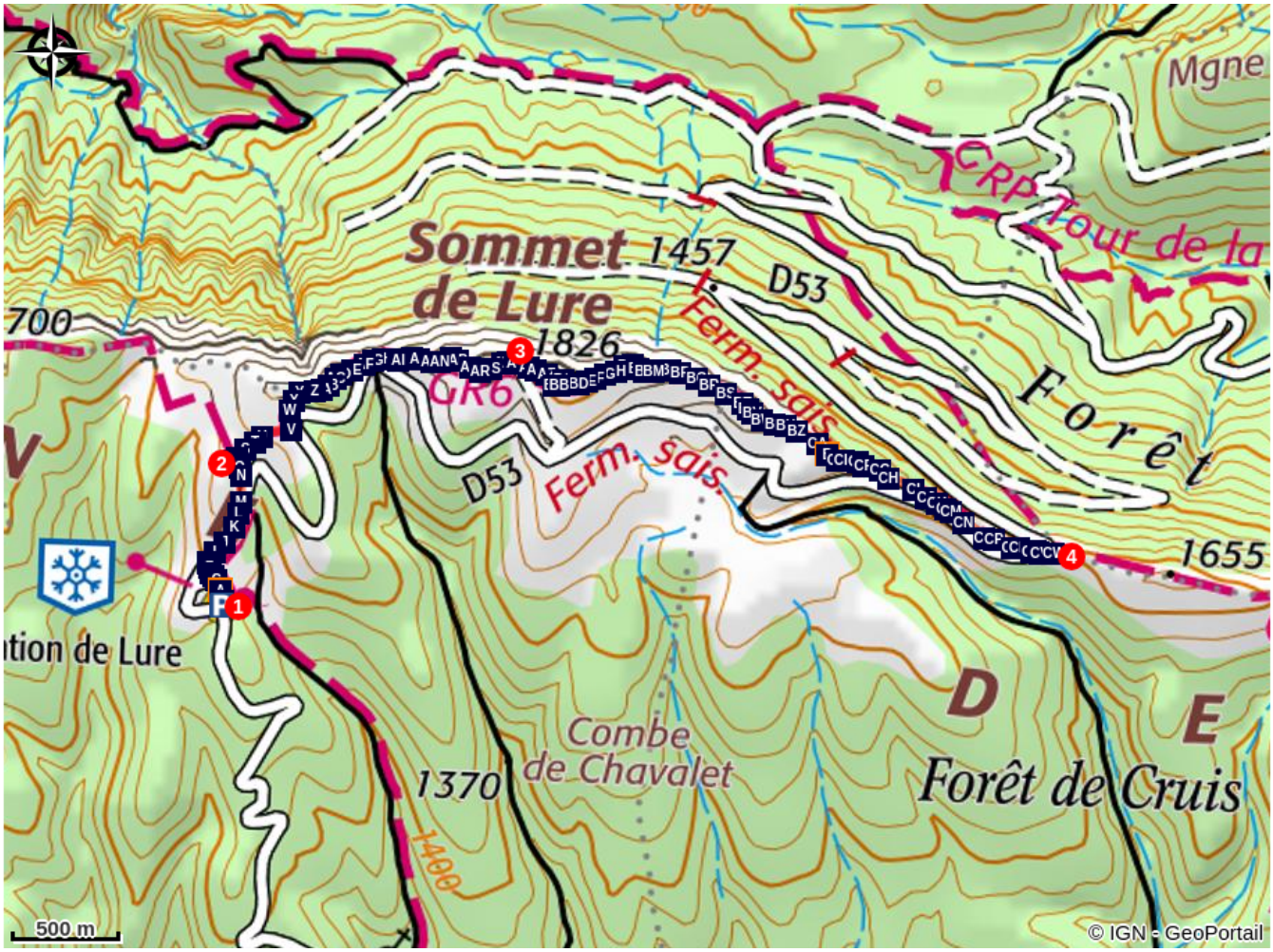

Gîte des Crêtes de Lure (A)

Adret et Ubac (B)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Cet itinéraire traverse l'Espace Naturel Sensible du sommet de Lure.

Profil altimétrique

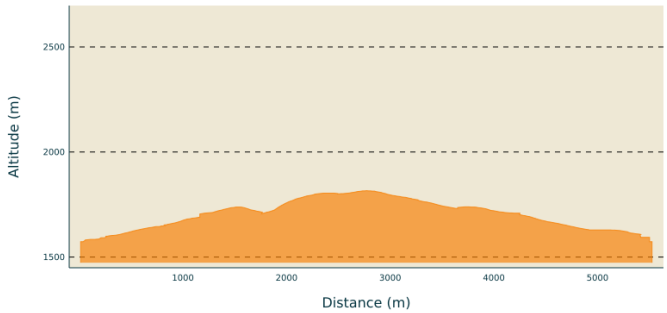

Altitude min 0 m
Altitude max 0 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Depuis Forcalquier (27 km), prendre la D12 en direction de Saint-Etienne-les-Orgues, puis suivre la D113 en direction de la station de Lure.

Parking conseillé

Station de Lure, Saint-Etienne-les-Orgues.

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-les-Bains Cedex
https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/

Bureau d'information touristique de Saint-Etienne-les-Orgues
Médiathèque, 04230 Saint-Etienne-les-Orgues
lure@haute-provence-tourisme.com
Tel : +33 (0)4 92 73 02 57
http://www.haute-provence-tourisme.com/

Sur votre chemin...

Gîte des Crêtes de Lure (A)

Situé à la station de la montagne de Lure (1600 m alt), à proximité du GR®6, le gîte des Crêtes de Lure domine le pays de Forcalquier et la vallée de la Durance. Vous serez chaleureusement accueillis par Marie-Christine Pellegrin et Daniel Bertaina qui vous recevront dans une ambiance simple et conviviale. Vous dégusterez leurs spécialités mijotées au feu de bois. C’est le lieu privilégié pour la découverte de l’environnement. Idéales pour la randonnée pédestre, pour le cyclotourisme et le VTT, les crêtes de Lure vous offriront des points de vue à 360 ° sur les Alpes, le Ventoux et les Baronnies.
http://www.gitesdelure.fr/gite/cretes-de-lure/
Tél : +33 (0)4 92 73 19 14
Crédit photo : DR

Adret et Ubac (B)

L'adret (versant sud), baigné de soleil et de pente douce, est bien exposé au climat chaud et sec. Au versant nord, l'ubac, les rayons sont rasants, où la pente est bien plus forte. Ce fort contraste d’ensoleillement a des conséquences dans la durée de dégel, l’humidité des sols et de l’air, et l’érosion des roches qui sont toutes plus importantes à l’ubac. La végétation en est fortement impactée, ce qui contribue à la création de milieux naturels diversifiés.
Crédit photo : Francesca Jeanparis - CCPFML